

# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 17 MARS 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le 17 mars 2021 en mairie sous la présidence de Monsieur ARGOUD Yvan, Maire en exercice.

**Présents** : ARGOUD Yvan - BOUVERET Maryse (procuration de DEZARNAUD Sylvie) - COZ Loïc – FINAND Françoise - BRUCHON Dominique – SEIGLE Philippe LAMBERT Corine - CAIZERGUES Claire - ANTUNES Nathalie – POIPY Lionel – ARMANDO Pierre-Louis (procuration de DELUCHI Franck) - PINGET Marie-Claude (procuration de ROUZIER Frédéric)

**Absents (excusés)** : - DEZARNAUD Sylvie - DELUCHI Franck - ROUZIER Frédéric

**Secrétaire de séance** : ARMANDO Pierre-Louis

### **POINT N°1 : DECISION DE SEANCE A HUIS CLOS**

Vu l'article L 2121-18 du code général des collectivités territoriales, et sur proposition du Maire,

Considérant que la salle de la mairie ne permet pas l'application des mesures de distanciation prescrites dans le cadre de la gestion de la pandémie du COVID 19 , et ne permet pas d'accueillir le public en nombre,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

Décide que la séance du conseil municipal se tiendra à huis clos

### **POINT N°2 : DOSSIERS D'URBANISME**

#### **Déclarations préalables**

- ♦ Panneaux photovoltaïques

Parcelle concernée : section AH N°307

816, chemin de Barbarin

Cette demande a reçu un avis favorable de l'architecte des bâtiments de France. Les panneaux devront être intégrés dans la toiture.

- ♦ Réfection de toiture

Parcelle concernée : section AK N°101

100, rue du loup

Cette demande a été transmise pour avis à l'architecte des bâtiments de France.

#### **Certificats d'urbanisme**

- ♦ Certificat d'urbanisme opérationnel : construction d'une maison individuelle

Parcelle concernée : section AM N°406

808, rue du loup

Cette demande a été transmise pour instruction à la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône.

- ◆ Certificat d'urbanisme d'information

Parcelle concernée : section AD N°14, N°273, N°280

Chemin de la poterne

Cette demande a été transmise pour instruction à la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône.

### **Projet d'implantation d'une antenne relais**

- ◆ La société SMES est missionnée par Orange pour l'implantation d'une antenne relais sur la commune pour améliorer la connexion des abonnés. Le Maire rencontrera cette société pour en discuter et avoir des précisions.

### **Plan local d'urbanisme intercommunal**

- ◆ La réflexion débute au sein de la communauté de communes. La commission fera une proposition de gouvernance avec l'implication de chaque commission intercommunale, chaque thématique ayant une connexion avec le PLU. Les communes seront bien sûr associées à cette réflexion et les échanges réguliers seront importants.

### **POINT N°3 : AVENANT AU CONTRAT DU BUREAU VERITAS POUR LA COORDINATION SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE, CONCERNANT LES TRAVAUX SUR LES BATIMENTS DE TOURDAN**

- ◆ Une mission de coordination sécurité et protection de la santé a été confiée au bureau veritas construction, dans le cadre des travaux d'aménagement des bâtiments au bourg de Tourdan. Le délai initial de réalisation des travaux est dépassé, notamment en raison de la Covid 19.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prolonger de 3 mois, la mission du bureau veritas construction pour un montant total d'honoraires de 1.440,00 € TTC.

### **POINT N°4 : BILLETTERIE DE L'OFFICE DE TOURISME POUR LES VISITES GUIDEES ORGANISEES A REVEL-TOURDAN**

- ◆ Des visites guidées vont être organisées dans la commune à partir de fin mai en partenariat avec l'office de tourisme Entre Bièvre et Rhône. Elles prendront deux formes : des visites nocturnes sur le thème « sur les traces de Dame Aldegarde de Revel », qui seront suivies d'une dégustation de produits locaux, avec une participation de 8 € (durée d'environ 1h30) et d'autre part des visites du bourg puis du château de Barbarin, avec une participation de 15 € (durée d'environ 3h30).

Le conseil municipal valide le fonctionnement mis en place avec l'office de tourisme.

Les billets pour la réservation des visites sont vendus par l'office de tourisme.

La recette sera reversée à la commune qui se chargera de la rémunération du guide professionnel.

Les dates et horaires seront communiqués dans le RTI sous réserve des conditions sanitaires.

## **POINT N°5 : FINANCES**

### **Assurances**

- ♦ Un point a été fait avec notre assureur pour mettre à jour nos contrats. Ont été pris en compte :
  - La vente du terrain rue des terreaux, qui comportait une maison qui a été détruite
  - L'aménagement des gîtes au bourg de Tourdan et leur équipement en mobilier
  - La maison 97 rue du bourg vieux sera également retirée du patrimoine communal dès la signature de l'acte de vente.

### **Taxe d'aménagement**

- ♦ La direction départementale des territoires nous informe qu'une somme de 12.822,00 € peut être prévue au budget en recettes au titre de la taxe d'aménagement.

## **POINT N°6 : GESTION DE LA PANDEMIE COVID 19**

- ♦ Sur les 98 personnes de plus de 75 ans contactées par courrier, 49 ont répondu au questionnaire de la mairie pour les vaccinations. Madame FINAND a pu obtenir un rendez-vous pour toutes les personnes qui ont demandé l'aide de la commune. Les personnes de plus de 75 ans qui auraient toujours des difficultés pour se faire vacciner peuvent encore en informer la mairie.

## **POINT N°7 : ECOLE**

### **1° Conseil d'école**

- ♦ Effectifs :

Les effectifs de la maternelle passent pour l'instant de 47 à 40 pour la prochaine rentrée.

Les effectifs en primaire passent quant à eux de 87 à 92.
- ♦ Des projets d'activité de grande qualité ont été présentés par les enseignants.
- ♦ Il a été signalé que les enfants sont obligés de traverser une partie enherbée entre le cheminement piétonnier et le parking, lorsqu'ils rejoignent les voitures des parents, ce qui pose problème par temps de pluie. Pour l'instant rien n'est prévu ; le point sera abordé en commission cadre de vie.
- ♦ Des parents souhaiteraient un approvisionnement de la cantine en direct avec les producteurs locaux. En réponse, il a été précisé que cela paraît difficile compte tenu du nombre de repas confectionnés chaque jour par la cuisine centrale. Il sera demandé à la société ELRES de refaire une communication aux familles sur ses fournisseurs.

## **POINT N°8 : CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

### **1° Réunion du samedi 13 mars**

- ♦ Une dizaine d'enfants de CM1 et CM2 étaient présents avec leurs parents lors de cette réunion d'information. D'autres jeunes ont été retenus par des activités

sportives ou d'autres raisons. L'élection du premier conseil municipal des jeunes est prévue le dimanche 28 mars.

- ◆ Les 12/18 ans étaient aussi invités le même jour pour un temps de jeux, d'échange et de réflexion autour d'un projet citoyen, mais une seule personne était présente.

### **POINT N°9 : PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)**

- ◆ Le projet éducatif de territoire a été établi par le centre de l'île du battoir et transmis aux organismes partenaires (CARSAT, CAF, éducation nationale). Il s'articule autour de 4 chapitres (la coéducation, les besoins et droits de l'enfant, la continuité éducative, la dynamique du territoire).

- ◆ Au niveau local, le centre social de l'île du battoir apporte son aide à la commune par convention, pour la mise en place du conseil municipal des jeunes, le projet citoyen pour les 12/18 ans et les activités ludothèque.

### **POINT N°10 : SYNDICAT MIXTE DU DAUPHIN BLEU - HOPITAL**

- ◆ Le syndicat mixte du Dauphin bleu regroupe les communes de Beaurepaire, Bellegarde-Poussieu, Chalon, Cour et Buis, Jarcieu, Moissieu sur Dolon, Monsteroux-Milieu, Montseveroux, Pact, Pisieu, Pommier de Beaurepaire, Primarette, Revel-Tourdan, Saint Barthélemy, Saint Julien de l'Herms, Beaufort, Pajay, Marcollin et Lentiol.

- ◆ Les finances sont tout à fait satisfaisantes.

- ◆ Le comité syndical a validé le projet de fusion entre l'EHPAD du Dauphin bleu et l'hôpital Luzy Dufeillant.

### **POINT N°11 : MARCHE HEBDOMADAIRE**

- ◆ Un point est fait sur les producteurs qui seront présents ces prochaines semaines sur le marché. Le boucher, après une période d'essai, a confirmé qu'il serait bien présent sur le marché de Revel-Tourdan.

- ◆ La charcutière sera désormais présente au village le mercredi de 16 h 30 à 18 h.

### **POINT N°12 : VENTE DE LA MAISON 97, RUE DU BOURG VIEUX**

- ◆ Un compromis de vente a été signé ce jour, pour la maison 97 rue du bourg vieux.

### **POINT N°13 : BIBLIOTHEQUE**

- ◆ Un groupe de travail est en place et s'active en vue de l'ouverture de la nouvelle bibliothèque, dès que les travaux d'aménagement seront finis. Des contacts sont notamment programmés avec des fournisseurs pour l'achat du mobilier. Un cahier des charges a été transmis pour approbation, à Mme CORTES, responsable de la médiathèque départementale de l'Isère, qui suit ce dossier.

## **POINT N°14 : ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE AGRICULTURE**

### **1° réunion du 18 mars 2021**

- ♦ Une réunion de la commission est programmée le 18 mars sur l'emplacement du jardin partagé. La commission étudiera la mise en place d'un compost collectif en présence d'une personne du SICTOM.
- ♦ La recherche d'un emplacement pour un nouveau point d'apports volontaires sera aussi à l'ordre du jour suite à une demande du SICTOM.

### **2° nettoyage de printemps**

- ♦ La journée « nettoyage de printemps » aura lieu ce samedi 20 mars. Les participants auront fort à faire, car de nombreux déchets jonchent nos routes.

### **3° vente d'une coupe de bois**

- ♦ Une parcelle de bois à maturité d'environ 2 hectares a été délimitée dans les bois communaux de Pisieu. Il est envisagé de lancer une mise en concurrence et de confier cette coupe à un professionnel.

## **POINT N°15 : TRAVAUX AU BOURG DE TOURDAN**

- ♦ L'aérothermie sera déplacée près du préau pour des raisons techniques.
- ♦ Il est décidé de replacer l'ancien portail existant sur le site, à l'entrée de la route des écoliers en ajoutant un portillon.
- ♦ Les travaux dans l'ancienne école avancent bien.
- ♦ Pour les gîtes de la cure, les huisseries sont toujours en discussion et bloquent l'avancée du chantier.

## **POINT N°16 : TOURISME**

### **1° Office de tourisme**

- ♦ L'office de tourisme organise 7 randonnées gratuites ponctuées de visites très intéressantes.

## **POINT N°17 : SERVICE TECHNIQUE**

- ♦ Le souffleur ne fonctionne plus et doit être changé.
- ♦ Les lampes halogènes situées sur les lustres de l'église de Revel vont être remplacées par des lampes led.
- ♦ Le débroussaillage autour du local technique a été fait.
- ♦ Un état des lieux au cimetière de Revel est à prévoir pour des travaux d'entretien à envisager.

## **POINT N°18 : RESEAUX**

### **1° Eau**

- ♦ Une fuite a été détectée près de l'école et a été réparée par le service des eaux d'Entre Bièvre et Rhône.

## **2° Voirie**

- ♦ Un problème de chaussée affaissée a été constaté sur la voirie intercommunale du chemin neuf. Le service voirie de la communauté de communes en a été informé.
- ♦ Des gravats de toute nature ont été déposés sur un chemin rural, secteur de chatelard, sans que la commune en ait été informée.

## **3° Electricité**

- ♦ L'éclairage public ne fonctionne pas actuellement dans le bourg de Tourdan. Ceci est du aux travaux d'enfouissement du réseau électrique et à la suppression de poteaux.

## **4° Réseau téléphone**

- ♦ Orange tire les cables à Tourdan, suite à l'enfouissement du réseau, lundi 22 mars.

## **POINT N°19 : DIVERS**

### **1° Pigeons**

- ♦ De nouveaux moyens seront mis en œuvre pour tenter de réduire la population de pigeons, qui cause de gros dégats depuis quelques années.

### **2° Copieurs**

- ♦ Le contrat avec la société RISO sera dénoncé à son expiration pour une mise en concurrence des prestataires via le groupement de communes.

Le Maire  
Yvan ARGOUD